



**Programme de travail conjoint des
partenaires sociaux européens
2009-2010**

**Etude conjointe sur les
restructurations dans l'UE**

Dossier national: Luxembourg

Anna Kwiatkiewicz

22 septembre 2009

Première partie: la restructuration au Luxembourg

- **Examen et tendances macroéconomiques des restructurations au Luxembourg**
 - ⌘ L'économie luxembourgeoise
 - ⌘ Les structures et les tendances de restructuration
 - ⌘ Questions et points à débattre



■ **Population**

⌘ Estimée à environ 493 000; plus de 40% des habitants sont d'origine étrangère

⌘ Pays qui connaît l'un des afflux de population les plus élevés

◆ Pays frontaliers + Portugal et Italie + immigrants des Balkans

◆ Migration croissante

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Migration	3 815	4 461	3 431	3 319	2 649	5 419	4 396	6 106	5 353	6 001

◆ Nombre important d'immigrés illégaux: environ 5000 en 1999

◆ Destination attractive: plein emploi, création intensive d'emplois dans différents secteurs, niveau de salaire attractif et impôts relativement peu élevés



3

■ « **Nous voulons rester ce que nous sommes** » (*Mir wölle bleiwe wat mir sin*)

⌘ Le Luxembourg est le pays le plus riche de l'UE

⌘ Croissance annuelle constante du PIB; écart significatif par rapport aux autres pays de l'UE

	2004	2005	2006	2007	2008
UE25	104,2	104,1	103,9	103,7	103,6
Luxembourg	253,4	254,0	266,8	267,2	252,7

⌘ Ce PIB est légèrement faussé en raison du nombre élevé de frontaliers travaillant au Luxembourg

⌘ Croissance stable du PIB jusqu'en 2007

◆ Croissance réelle du PIB moyenne de 5% par an



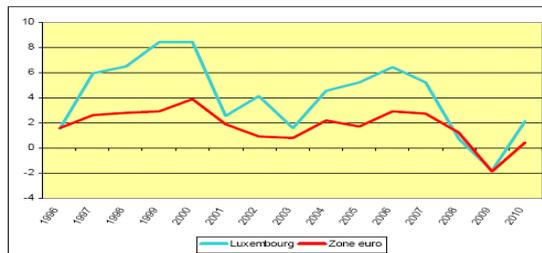
4

Economie solide et stable (II)

■ Facteurs de succès

- ⌘ Passage d'une économie fortement industrielle à une économie orientée sur les services à haute valeur ajoutée
- ⌘ Impôts des personnes physiques, sur les sociétés et indirects relativement peu élevés
- ⌘ Législation favorable pour les fonds bancaires et d'investissement

Croissance du PIB 1996- 2010



5

Economie solide et stable (III)

■ Classement du Luxembourg

- ⌘ Classement selon l'indice de compétitivité mondiale du Forum économique mondial 2008/2009: **25^e position** sur 134 économies classées
 - ◆ Critères: infrastructure institutionnelle, stabilité économique et éducation

■ Indicateurs de Lisbonne: 7^e place au classement général

- ⌘ 3^e position dans le classement consacré à l'environnement d'entreprise et au développement durable
- ⌘ ... mais 13^e position seulement dans le domaine de l'innovation et des R&D, 9^e en matière de libéralisation et 8^e dans le domaine de la société de l'information et des industries des réseaux

- ... ce qui prouve que l'économie luxembourgeoise est une économie favorable aux affaires, qui repose sur les principes du modèle socio-économique



6

Economie solide et stable (IV)

■ L'évolution du Luxembourg par rapport aux indicateurs de Lisbonne en 2008

Pays	Indice final		Sous-indices							
	Position	Score	Société de l'information	Innovation et R&D	Libéralisation	Industries des réseaux	Services financiers	Environnement d'entreprise	Inclusion sociale	Développement durable
				Position	Position	Position	Position	Position	Position	Position
Suède	1	5,71	1	2	3	4	1	7	3	2
Danemark	2	5,64	3	3	4	2	2	6	1	4
Finlande	3	5,64	7	1	6	6	4	1	2	1
Autriche	5	5,34	6	8	2	5	5	11	6	6
Allemagne	6	5,34	9	4	5	1	9	15	9	5
Luxembourg	7	5,22	8	13	9	8	7	3	7	3
France	8	5,12	10	9	10	3	10	13	14	11
Royaume-Uni	9	5,12	5	7	11	9	11	8	15	12
Pologne	26	3,76	26	22	25	26	25	25	26	24
Bulgarie	27	3,68	25	27	27	25	27	22	27	27

7

L'économie luxembourgeoise et la crise financière (I)

■ Selon les estimations de la CE: le PIB devrait chuter de 3% en 2009...

Pays/région	2005	2006	2007	2008	2009*	2010
UE27	2,0	3,1	2,9	0,9	-4,0	-0,1*
Luxembourg	5,2	6,4	5,2	-0,9	-3,0	0,1
Belgique	1,8	3,0	2,8	1,1	-3,5	-0,2
Allemagne	0,8	3,0	2,5	1,3	-5,4	0,3
Pays-Bas	2,0	3,4	3,5	2,1	-3,5	-0,4
Pologne	3,6	6,2	6,6	5,0	-1,4	0,8

* Année 2009, 2010 - prévisions

8

L'économie luxembourgeoise et la crise financière (II)

■ ... et perspectives prudentes pour l'avenir

« une reprise légère se manifesterait grâce au stimulus fiscal, à de meilleures conditions monétaires et à une relance du commerce mondial » [...] « à l'exception des dépenses publiques, qui devraient rester extrêmement dynamiques, la majorité des composants de la demande n'afficheront que des taux de croissance positive modestes (voire dans certains cas des taux encore négatifs en raison du report de cette année) et le PIB réel ne devrait augmenter que légèrement en moyenne annuelle en 2010 »

Prévisions économiques de printemps de la Commission européenne pour 2009



9

L'économie luxembourgeoise et la crise financière (III)

■ Graves problèmes dans le secteur financier

■ Retombées sur d'autres secteurs de l'économie comme les secteurs de la production d'acier, de l'automobile et de la construction

- ⌘ La production industrielle a enregistré la chute la plus importante de l'Union des 27 avec une baisse de 16% (T3 à T4 en 2008)
- ⌘ 15 des 18 secteurs de l'économie luxembourgeoise ont enregistré une baisse de production en 2008
- ⌘ Une diminution importante des investissements pourrait entraîner une nouvelle baisse de la production

■ Légère baisse des prix de l'immobilier

■ La crise pourrait toucher d'autres sphères de l'économie

- ⌘ Immobilier, services ou communication



10

L'économie luxembourgeoise et la crise financière (IV)

■ Le Luxembourg s'en sort relativement bien comparé à d'autres pays de l'UE

- ⌘ Economie de petite taille
 - ⌘ Capacité à s'adapter au changement
 - ⌘ Finances publiques saines
 - ⌘ Degré élevé de cohésion sociale
 - ⌘ Coopération tripartite efficace
 - ⌘ Existence d'institutions et de mécanismes appropriés
- ... certains voient en la crise une réelle opportunité pour le Luxembourg de repenser son modèle économique



11

Structure de l'économie (I)

■ L'économie luxembourgeoise se caractérise par

- ⌘ une part importante représentée par les services à haute valeur ajoutée – plus de 85% du PIB
 - ◆ 28% générés par le secteur financier
 - ◆ Partie importante représentée par les services B2B
 - ⌘ son secteur industriel, comprenant la production d'acier, de produits chimiques, de métal et de caoutchouc
 - ⌘ ses industries modernes telles que les TI, les télécommunications, les transports, la logistique, la transformation alimentaire
 - ⌘ l'importance mineure du secteur agricole
 - ◆ Principalement composé de petites exploitations familiales
- ... Conclusion: **l'économie luxembourgeoise** peut être qualifiée d'**économie bipolaire** (services industriels) fortement dominé par le secteur des services



12

Structure de l'économie (II)

■ Pourcentage de la valeur ajoutée brute (2000)

	Agriculture	Production	Construction	Commerce Transport Communication	Services financiers & autres	Autres services
	Valeur ajoutée brute (en % de l'économie totale)					
UE15	2,2	22,9	5,3	21,0	27,2	21,4
Luxembourg	0,7	12,1	5,7	22,2	43,8	15,5
Belgique	1,5	20,8	5,0	20,4	28,7	23,6
France	2,8	20,9	4,5	18,6	29,6	23,5
Allemagne	1,2	25,2	4,9	17,2	30,4	21,1
Pays-Bas	2,8	20,7	5,7	21,8	26,6	22,5



13

Petites et moyennes entreprises

■ Quelque 47 PME pour 1000 habitants

- ⌘ Supérieur à la moyenne européenne de 40 PME
- ⌘ Représentent près de 70% de la valeur ajoutée du pays
 - ◆ Les premières contributrices à la valeur ajoutée
- ⌘ Représentent 99,6% de l'ensemble des entreprises
- ⌘ Emploient plus de 66% des travailleurs
 - ◆ 87% d'entre elles emploient au maximum 9 personnes (microentreprises)

	Nombre d'entreprises		Nombre de personnes employées		Valeur ajoutée (MEUR)	
	%	Moyenne UE26 (%)	%	Moyenne UE26 (%)	%	Moyenne UE26 (%)
Micro	87,6%	91,8%	20,6%	29,6%	26,6%	21,1%
Petites	10,1%	6,9%	23,7%	20,6%	22,9%	19,0%
Moyennes	1,9%	1,1%	22,6%	16,8%	20,2%	17,8%
Total PME	99,6%	99,8%	66,8%	67,1%	69,7%	57,9%
Grandes	0,4%	0,2%	33,2%	32,9%	30,3%	42,1%



14

L'emploi au Luxembourg (I)

- **Stagnation et déclin dans les années 1970**
- **La croissance de l'emploi reprend & changement dans la structure de l'emploi**
 - ⌘ Passage de l'industrie (acier) aux services (secteur financier)

Structure de l'emploi par activité en 2000 (% de l'emploi total)

	Agriculture	Production	Construction	Commerce Transport Communication	Services financiers & d'affaires	Autres services
UE15	4,4	19,7	7,2	25,4	13,9	29,3
Luxembourg	1,6	13,3	9,9	27,1	26,6	21,6
Belgique	2,1	17,5	6,0	22,9	15,3	36,4
France	4,4	17,1	6,4	23,6	16,1	32,4
Allemagne	2,5	22,2	7,1	25,1	14,6	28,4
Pays-Bas	3,4	13,9	6,1	26,0	19,8	30,9

15

L'emploi au Luxembourg (II)

- **Taux d'emploi**
 - ⌘ Global: 63,8% (UE27: 65,9% en 2008), femmes: 50%, travailleurs plus âgés: 34,3%

Pays	Taux d'emploi			Taux d'emploi à temps plein			Taux d'emploi à temps partiel		
	1997	2000	2007	1997	2000	2007	1997	2000	2007
UE27	60,7	62,2	65,4	:	:	59,9	15,9	16,2	18,2
UE 15	60,7	63,4	66,9	:	58,0	60,2	16,7	17,7	20,9
Luxembourg	59,9	62,7	63,6	:	60,4	59,4	8,2	10,4	18,0
France	59,6	62,1	64,6	:	58,7	59,4	17,0	16,7	17,2
Espagne	:	56,3	65,6	:	53,9	61,9	7,9	7,9	11,8

- **2008: croissance de l'emploi de 5%, début 2009: 3%**
 - ⌘ Secteurs les plus touchés: secteurs industriel, de la construction et bancaire

16

■ Les caractéristiques de l'emploi au Luxembourg

- ⌘ Main-d'œuvre qualifiée et polyglotte

- ⌘ Taux d'emploi à temps plein élevé, croissance du taux d'emploi à temps partiel
 - ◆ Environ 5% à peine des postes à temps partiel semblent être occupés de manière non volontaire
 - ◆ Le taux d'emploi à temps partiel augmente pendant la crise: croissance de 4,6% en 2008

- ⌘ Le nombre de travailleurs intérimaires augmente
 - ◆ A triplé entre 1995 et 2007
 - ◆ Les secteurs financier, des transports et des communications sont les plus concernés

- ⌘ Les postes dans la fonction publique sont réservés aux Luxembourgeois

- ⌘ Nombre élevé de travailleurs transfrontaliers
 - ◆ Absence de préjugés à l'égard des travailleurs transfrontaliers

17

Les travailleurs frontaliers au Luxembourg

■ Caractéristiques des travailleurs frontaliers

- ⌘ 51% des travailleurs actifs dans le secteur privé
 - ◆ Généralement employés dans le secteur des services aux entreprises, et dans les secteurs industriel et financier
 - ◆ Moyennes et grandes entreprises
- ⌘ Plus jeunes que les travailleurs luxembourgeois – âgés pour la plupart de 30-39 ans
- ⌘ Changent de travail plus souvent
- ⌘ Niveau d'éducation secondaire
- ⌘ 53% d'entre eux sont des travailleurs manuels
- ⌘ Il s'agit très souvent de travailleurs intérimaires: 82% des travailleurs frontaliers sont arrivés en fin de contrat en 2006.
- ⌘ En 2008, ils ont décroché 2/3 des nouveaux postes

■ Les travailleurs frontaliers ont été touchés par la crise

- ⌘ Les travailleurs frontaliers sont les plus nombreux à avoir perdu leur emploi
- ⌘ Principalement des travailleurs intérimaires

18

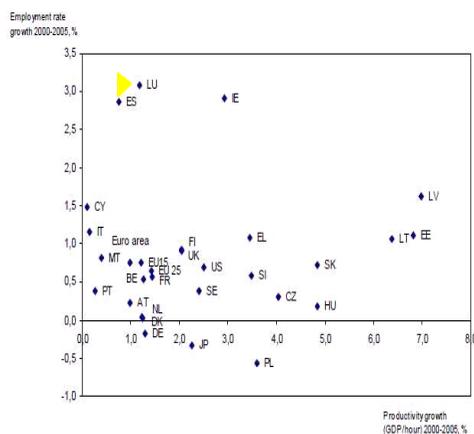
Chômage au Luxembourg

- **Taux de chômage plutôt bas**
- **Taux de chômage relativement élevé chez les jeunes, même en période prospère**
 - ⌘ Plus de 7% entre 2001 et 2004 et plus de 17% en 2007
- **Taux de chômage à long terme relativement bas**
 - ⌘ Taux de chômage à long terme: environ 1%
- **Deux taux de « chômage »**
 - ⌘ Taux de chômage « au sens strict »: mars 2009 – 5,3%
 - ⌘ Taux de chômage « officiel au sens large »: mars 2009 – 6,6%



19

Productivité du travail et coût de la main-d'œuvre

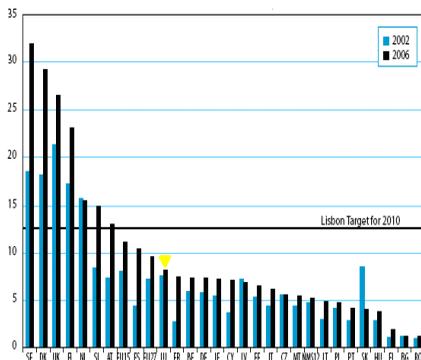


- **La productivité du travail correspond à la productivité moyenne du travail de l'UE15**

- ⌘ Entre 1997 et 2007, la croissance de la productivité du travail a atteint le niveau de 1,46% (celui de l'EU15 était de 1,38%)
- ⌘ Entre 2000 et 2005, la hausse du chômage s'est combinée à une croissance de la productivité quasi moyenne
- ⌘ Les salaires ne sont pas bas: l'augmentation de la productivité repose sur la combinaison de la productivité absolue élevée existante (nettement plus élevée que la moyenne européenne) et la domination de la technologie et des services modernes dans l'économie

20

Niveau d'études, compétences et formation



■ 4,1% du PIB sont consacrés à l'enseignement et à la formation

■ Caractéristiques

- ⌘ Lien étroit entre l'enseignement et la formation
- ⌘ Multilinguisme: luxembourgeois, allemand et français
- ⌘ Enseignement professionnel basé sur un système dual inspiré du système allemand
- ⌘ Le système éducatif luxembourgeois est plus long que celui des autres pays de l'OCDE (les deux sexes, tous âges confondus)
- ⌘ Nombre relativement important de travailleurs possédant un niveau d'études assez peu élevé

21

La nature et l'ampleur de la restructuration (I)

■ Au moins 4 « vagues » majeures depuis les années 1950/60

- ⌘ Processus de restructuration massive dans l'industrie de l'acier – années 1950/60
- ⌘ Restructuration entraînée par la crise pétrolière – années 1970
 - ◆ Modèle « luxembourgeois » de gestion des processus de restructuration définis
- ⌘ Restructuration entraînée par la seconde crise pétrolière
 - ◆ Nouvelles baisses de la production d'acier
- ⌘ Restructuration entraînée par le ralentissement économique de 2002-2004
 - ◆ Poursuite du développement du modèle « luxembourgeois » pour la gestion de la restructuration dans l'affaire ARBED (*Cellules de Reclassement*)

■ Le plus souvent: restructuration interne suivie d'une faillite/fermeture et d'une délocalisation (EMCC)



22

La nature et l'ampleur de la restructuration (II)

■ Changement structurel dans certains secteurs économiques

- ⌘ Années 1970: passage d'une économie basée sur l'acier à une économie basée sur les services

Service à valeur ajoutée	vers 1970	1975	2006
Industrie de l'acier	28%	12%	3%
Services	42%	:	79%

- ⌘ Taux d'emploi dans le secteur de l'acier a chuté de 80% entre 1970 et 2000
- ⌘ Secteur financier – principal moteur de croissance économique de ces vingt dernières années
 - ◆ Valeur ajoutée brute: inférieure à 5% en 1970, 22% en 1985 et supérieure à 28% en 2002
- ⌘ Réaction en chaîne: le développement de services financiers influence positivement le développement de secteurs tels que les hôtels, les restaurants, les transports aériens, les services TI, etc. ...
- ⌘ ... mais la dépendance vis-à-vis du secteur financier rend également l'ensemble de l'économie vulnérable aux chocs extérieurs

23

La nature et l'ampleur de la restructuration (III)

■ Secteur en croissance: transports et communications

- ⌘ Emplacement géographique favorable
- ⌘ Touché par la crise: demande globale réduite pour les services de transport industriel + activités relocalisées dans des pays d'Europe centrale et orientale

■ Tentatives récentes d'équilibrage de l'économie

- ⌘ Développement ICT, e-commerce et médias, composants automobiles, matériaux et plastiques, logistique, santé et technologies environnementales
 - ◆ Dans quelle mesure cette tendance sera-t-elle influencée par la crise?

24

Questions et points à débattre

- Le marché du travail luxembourgeois se distingue entre autres par son faible pourcentage de femmes. Est-ce un problème important pour les partenaires sociaux et que faut-il faire?
- Le chômage chez les jeunes semble être un problème. Comment le résoudre?
- Les travailleurs frontaliers ont joué le rôle capital de stabilisateurs économiques durant les périodes économiques difficiles. Ils semblent également avoir comblé les besoins en main-d'œuvre qualifiée lorsque celle-ci était insuffisante chez les Luxembourgeois. Que pensent les partenaires sociaux du rôle joué par les frontaliers?
- La combinaison de salaires fortement imposés et de profits des entreprises avec des dépenses publiques élevées exposerait les finances publiques à des changements volatils. Qu'en pensent les partenaires sociaux?
- Dans quelle mesure la crise financière modifiera-t-elle à nouveau le paysage économique luxembourgeois et dans quelle direction?

25

Le rôle des partenaires sociaux nationaux dans la restructuration

- **Les partenaires sociaux et les partenariats sociaux**
- **La restructuration macro et microéconomique en termes de participation des employés, de la négociation collective et du dialogue social**
- **Questions et points à débattre**

26

Partenaires sociaux au Luxembourg

■ Les relations sociales au Luxembourg se caractérisent par la stabilité politique et la paix industrielle

- ⌘ « Modèle luxembourgeois » basé sur les consultations tripartites
- ⌘ « Tampons économiques »: richesse du pays et travailleurs frontaliers
- ⌘ Contacts semi-formels et informels entre les partenaires sociaux

■ Syndicats et organisations d'employeurs

- ◆ Taux de densité: syndicats - 44%, organisations d'employeurs – 80%
- ◆ Syndicats
 - ☞ Deux confédérations – OGB-L (16 syndicats, 50 000 membres) et LCGB (16 fédérations, 40 000 membres); ALEBA (secteur bancaire), CGFP et FGFC (secteur public)
 - ☞ Règles de représentativité clairement définies (loi sur les relations industrielles de 2004)
- ◆ Organisations d'employeurs
 - ☞ 7 organisations d'employeurs: FEDIL, ABBL, ACA, CLC, HORESCA, FDA et CDM
 - ☞ Union des Entreprises du Luxembourg (UEL) – 8 membres (EO) + 2 chambres



27

Partenariat social au Luxembourg (I)

■ Système institutionnel riche (I)

- ⌘ Chambres professionnelles
 - ◆ 3 chambres pour les employeurs et 2 chambres pour les employés
 - ◆ Affiliation obligatoire
 - ◆ Rôle consultatif dans le processus législatif pour les questions sociales et économiques
- ⌘ Conseil économique et social
 - ◆ Organe consultatif du gouvernement
 - ◆ Elabore le plan national de participation au dialogue social européen
- ⌘ Le Comité de Conjoncture
 - ◆ Prépare chaque mois des analyses du marché du travail
 - ◆ Joue un rôle décisif en adoptant des mesures destinées à protéger l'emploi
 - ☞ L'une des plus importantes institutions à participer à la gestion des processus de restructuration au niveau des entreprises



28

Partenariat social au Luxembourg (II)

■ Système institutionnel riche (II)

- ⌘ Le Comité de coordination tripartite
 - ◆ Offre des réponses aux défis de l'emploi
 - ◆ A élaboré un plan d'urgence pour l'emploi

- ⌘ Le Comité pour le travail féminin

- ⌘ Comité Permanent du Travail et de l'Emploi
 - ◆ Joue le rôle de médiateur en cas de conflits concernant la loi sur le travail ainsi que la santé et la sécurité des travailleurs
 - ◆ Tient compte du contexte international et de l'impact de la mondialisation

- ⌘ Observatoire des relations professionnelles et de l'emploi
 - ◆ Suit les développements des relations industrielles au Luxembourg



29

Partenariat social au Luxembourg (III)

■ Caractéristiques

- ⌘ Densité importante d'institutions de relations industrielles
- ⌘ Nature tripartite
- ⌘ Relations continues et discussions suivies

■ Défis liés à l'approche tripartite

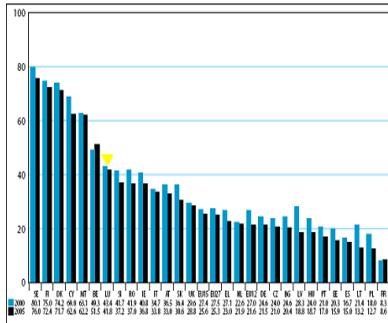
- ⌘ Longueur des discussions
- ⌘ Incapacité à atteindre des résultats de compromis concernant les solutions imposées par le gouvernement



30

Représentation de la population active

Trade union density, EU-25, 2000/2005



Source: European Commission, *Industrial Relations in Europe 2008*, p. 74.

- Une densité de syndicats (plus de 41%) et une représentation de la population active plutôt importantes

- Deux structures de base pour assurer la représentation des employés

⌘ Comités d'employés

- ◆ Protègent les intérêts des travailleurs
- ◆ Participent à la négociation collective

⌘ Comités mixtes d'entreprises

- ◆ Forum pour la coopération entre employeurs et travailleurs
- ◆ Prise de décisions, consultation et responsabilité de surveillance
- ◆ Une fois par an, consultations sur les besoins actuels et futurs en personnel + initiatives de formation nécessaires

31

Négociation collective (I)

- Base légale: loi du 12 juin 1965 avec amendements de 1986 et 2004

⌘ Négociation collective au niveau des entreprises et au niveau sectoriel

⌘ Les conventions collectives sont le plus souvent conclues entre des associations d'employeurs individuelles et des représentants syndicaux au niveau national

⌘ Tout employeur invité à participer aux négociations est obligé de commencer les discussions

⌘ Lorsque la conclusion d'une convention collective échoue, l'Office national de Conciliation intervient dans la procédure de conciliation

- ◆ La grève ou le lock-out ne peut pas avoir lieu sans l'intervention de l'Office national de Conciliation

⌘ La centralisation du processus de négociation collective correspond à la moyenne européenne...

⌘ ... mais la couverture de négociation collective atteint 60%

⌘ Au niveau des entreprises: un seul système de convention collective

- ◆ En 2005, 250-300 conventions collectives étaient en vigueur

32

Négociation collective (II)

■ Pas de réelle « incitation » à négocier les salaires...

- ⌘ Mécanisme d'indexation automatique
- ⌘ Niveau de salaire élevé

■ L'indexation automatique peut être suspendue par le gouvernement durant un ralentissement économique

- ⌘ Le mécanisme a été suspendu entre 1981 et 1984
- ⌘ Les salaires ont été indexés automatiquement en mars 2009

■ Salaire minimum très généreux

- ⌘ En mars 2009, il s'élevait à 1 682 EUR
- ⌘ Le salaire minimum le plus généreux de l'UE
 - ◆ Plus d'1 EUR/heure en plus par rapport au deuxième pays le plus généreux, à savoir la France (9,49 EUR contre 8,71 EUR)



33

Participation des employés à la restructuration (I)

■ Corps de règlements légaux

- ⌘ Loi du 18 mai 1979 relative aux comités d'employés et aux comités mixtes d'entreprises
 - ◆ Forums de discussions et transfert d'informations
- ⌘ Loi sur les licenciements collectifs
 - ◆ Définit la nature des licenciements collectifs
- ⌘ Loi du 22 décembre 2006 sur la promotion du maintien dans l'emploi et la définition de mesures spéciales dans le domaine de la politique de sécurité sociale et environnementale
 - ◆ Obligation d'avertir le Comité de Conjoncture en cas de licenciements collectifs pour des raisons non liées aux employés
 - ◆ Règlements concernant le montant des compensations exonérées d'impôts versées en cas de départs volontaires lors de la fermeture complète ou partielle d'une entreprise
 - ◆ Règlements concernant la contribution financière de l'employeur en cas de régime de chômage partiel
 - ◆ Introduction du *plan de maintien dans l'emploi*



34

Participation des employés à la restructuration (II)

■ Procédure de licenciements collectifs

- ⌘ Obligation de participer aux négociations avec des représentants des employés
- ⌘ Si une convention collective est en vigueur, l'employeur est tenu de négocier avec le syndicat signataire pour parvenir à un *plan social*
 - ◆ Les informations concernant les licenciements collectifs planifiés sont envoyées aux représentants des employés et à l'ADEM
- ⌘ Un plan social doit être préparé, sinon l'affaire est transmise à l'Office national de Conciliation
- ⌘ Quand l'Office émet un son mémorandum, l'employeur est autorisé à émettre des notifications de licenciements individuels
- ⌘ Si un licenciement collectif a lieu dans une entreprise qui emploie plus de 15 personnes, tous les licenciements dont les raisons ne sont pas liées aux employés doivent être rapportés au Comité de Conjoncture
 - ◆ Les règles utilisées pour calculer le temps de travail réel tient compte des travailleurs à temps partiel, des contrats à durée déterminée et des contrats temporaires



35

Participation des employés à la restructuration (III)

■ Les employés participent à la négociation des indemnités globales de départ:

- ⌘ Les indemnités de départ sont réglementées par la loi
 - ◆ 2 mois de salaire pour les employés travaillant depuis 5 ans maximum;
 - ◆ 4 mois de salaire pour les employés travaillant depuis 5 à 10 ans;
 - ◆ 6 mois de salaire pour les employés travaillant depuis plus de 10 ans.
- ⌘ La cessation d'emploi est également indemnisée (*indemnité de rupture*)
 - ◆ Un mois de salaire pour les employés travaillant depuis 5 à 10 ans;
 - ◆ 2 mois de salaire pour les employés travaillant depuis plus de 10 ans.
- ⌘ Les indemnités globales de départ totales ne peuvent pas dépasser une année de salaire.



36

Nouveaux instruments destinés à la gestion de la restructuration au niveau des entreprises (I)

■ Le chômage partiel

- ⌘ Pour éviter les licenciements lorsque les entreprises font face à des difficultés temporaires
- ⌘ Aucun licenciement collectif ne peut avoir lieu lorsque la société participe à un régime de chômage partiel
- ⌘ Pour des raisons économiques (*source conjoncturelle*) ou structurelles (*source structurelle*)
 - ◆ Raisons économiques: annonce faite par le gouvernement, combinaison de difficultés rencontrées par une entreprise et par le secteur, les employés participent à des programmes de formation, possible sur demande individuelle de l'employé
 - ☞ Deux variations: pour dépendance économique et en cas de force majeure
 - ◆ Raisons structurelles: difficultés rencontrées par l'entreprise, un plan de maintien de l'emploi doit être élaboré
- ⌘ La solution du chômage partiel est davantage utilisée durant la crise
 - ◆ Avant: 5-7 candidatures par mois; aujourd'hui: 100-170 par mois



37

Nouveaux instruments destinés à la gestion de la restructuration au niveau des entreprises (II)

■ Règles spéciales liées au chômage partiel

- ⌘ Des délais d'admissibilité ont été définis en prévision d'un nombre élevé de candidatures
- ⌘ Une répartition inégale du temps de chômage partiel est possible

■ Autres pratiques

- ⌘ Le congé parental peut être prolongé (jusqu'à 5 ans après la naissance de l'enfant)
- ⌘ Arrangements à temps partiel en tant qu'alternative au chômage partiel



38

Nouveaux instruments destinés à la gestion de la restructuration au niveau des entreprises (III)

■ Plan de maintien dans l'emploi

- ⌘ Introduit par le biais de la loi du 22 décembre 2006
- ⌘ Alternative aux licenciements collectifs, doit faire l'objet de discussions dans le cadre du plan social
- ⌘ Convention signée par les partenaires sociaux, envoyée au Comité de Conjoncture et transférée au Ministère de l'Emploi
 - ◆ Chômage partiel
 - ◆ Heures de travail flexibles
 - ◆ Bénévolat à temps partiel
 - ◆ Système de compte épargne-temps
 - ◆ Formation durant les heures de travail
 - ◆ « Prêts » temporaires de main-d'œuvre
 - ◆ Arrangements préretraite (*préretraite solidarité et préretraite ajustement*)



39

Nouveaux instruments destinés à la gestion de la restructuration au niveau des entreprises (IV)

■ Prestations d'assurance-chômage

- ⌘ Pour les travailleurs frontaliers: après 2010, le Luxembourg remboursera 3 mois de prestations d'assurance-chômage pour le travailleur frontalier licencié
- ⌘ Prolongé de 6 à 12 mois et, pour les employés âgés de plus de 50 ans, jusqu'à 24 mois

■ Soutien aux PME

- ⌘ La plan de soutien a été formulé

■ « Fonds de solidarité »

- ⌘ Discussion à propos de l'introduction du « Fonds de solidarité »
- ⌘ Les contributions proviendraient des travailleurs et des entreprises
 - ◆ Les travailleurs contribueraient à hauteur de 2,5% à la taxe payée



40

Partenaires sociaux luxembourgeois et formation professionnelle continue (FPC)

■ La Convention du 2 mai 2003 sur l'accès individuel à la FPC

- ⌘ Conclue par l'UEL et les syndicats: OGBL et LCGB
- ⌘ Détermine les modalités d'accès des travailleurs à la formation continue
- ⌘ Introduction prévue des instruments suivants:
 - ◆ Horaire mobile pour s'adapter aux besoins en formation
 - ◆ Congé sans solde
 - ◆ Congé individuel de formation (CIF)
 - ◆ Travail à temps partiel
 - ◆ Système de compte épargne-temps

■ Les partenaires sociaux estiment que la professionnalisation des compétences et la FPC sont capitales au maintien de l'employabilité

■ Des discussions ont lieu concernant la certification de la formation et de l'enseignement professionnels non formels



41

Questions et points à débattre

- Le modèle luxembourgeois de gestion des changements a bien fonctionné dans le passé. Dans quelle mesure son succès repose-t-il sur la richesse économique et quels éléments pourraient être exportés dans des pays moins performants sur le plan financier?
- Le tripartisme est un pilier du système luxembourgeois de détermination de la politique d'emploi. Dans quelle mesure ce tripartisme contribue-t-il à son succès et limite-t-il l'autonomie des partenaires sociaux?
- Dans quelle mesure l'Observatoire des relations professionnelles et de l'emploi parvient-il à anticiper les changements sur le futur marché du travail?
- Certains disent que la crise donnerait à l'économie luxembourgeoise l'opportunité de se réinventer. Quel rôle jouent les partenaires sociaux dans la réflexion future?
- Le pays a récemment mis en application une série de mesures anti-crise. Lesquelles ont été le plus et le moins couronnées de succès d'après les partenaires sociaux?



42